



DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 01/06/2021  
Reçu en préfecture le 01/06/2021  
Affiché le  
ID : 029-242900645-20210527-DE\_49\_2021-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21/05/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

### Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand (visioconférence), DREANO Christelle, GUILLEMOT André, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : MANNEVEAU Julie, pouvoirs à Katell CHANTREAU  
POITEVIN Jocelyne, pouvoirs à Dominique BOUCHERON  
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Françoise LAOUENAN-LE LEC  
JAFFRY Bernard, pouvoirs à Philippe LE MOIGNE

Secrétaire de séance : Anissa ANDASMAS

### **Délibération N°DE 49-2021**

**Objet : QCD – Convention de partenariat 2021**

### **Rapporteur : Philippe AUDURIER**

Le projet de convention de partenariat pour l'année 2021 vise à formaliser le programme de travail entre QCD et ses 7 EPCI membres, dans un objectif de mutualisation de l'ingénierie. La rédaction d'un programme partenarial annuel répond à une obligation légale due au statut d'agence d'urbanisme de QCD.

Le programme partenarial se décline en 5 blocs :

- Projets de territoire : Cornouaille 2030, démarche de CLS (contrat local de santé), gestion des fonds européens, animation du Conseil de développement de Cornouaille.
- Urbanisme et aménagement du territoire : habitat, interSCOT, observatoire du foncier, mobilités, stratégies économiques, commerciales.
- Attractivité territoriale : démarche d'attractivité, accompagnement des entreprises et des salariés arrivants, valorisation de filières (tourisme, aliment, maritime, ...)
- Animation de la destination touristique Quimper Cornouaille
- Transition énergétique et numérique : réseau Tynéo, fibre

De plus, se rajoute le pilotage du CRTE (contrat de relance et de transition énergétique)

En contrepartie la contribution financière de Douarnenez communauté est de 56 001 €, soit 3 € par habitant, pour l'année 2021.

**Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 17 mai 2021,**

**Il est proposé :**

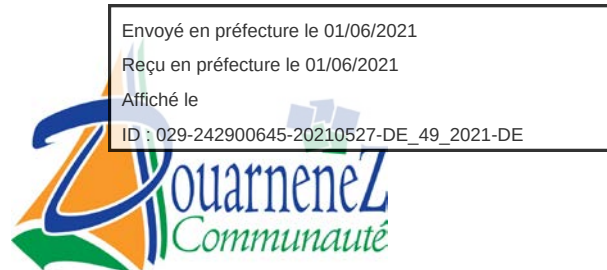
- **D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat 2021 avec QCD.**
- **De procéder au versement de la contribution financière à QCD, à hauteur de 56 001€, au titre de l'année 2021.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 27 mai 2021**

**Le Président,  
Philippe AUDURIER**

## **Convention de partenariat 2021 Quimper Cornouaille Développement et Douarnenez Communauté**

---

### **Entre**

**Quimper Cornouaille Développement** est une Association loi de 1901 ayant son siège 10 route de l'innovation, CS 40002, 29018 Quimper Cedex, représentée par sa Présidente, Isabelle ASSIH,

Ci-après désignée QCD

### **D'une part,**

### **Et**

**Douarnenez Communauté, établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** ayant son siège 74 rue Ar Veret, 29100 Douarnenez, représenté par son Président, M. Philippe AUDURIER, ou son/sa représentant(e) dûment habilité(e) à signer la présente,

Ci-après désigné Douarnenez Communauté

### **D'autre part,**

### **Il est convenu :**

## **Article 1<sup>er</sup> – Objet de la convention**

La présente Convention de partenariat (COPAR) est un dispositif de concertation destiné à instaurer une relation constructive et durable entre Quimper Cornouaille Développement et Quimper Bretagne Occidentale.

Cette COPAR a pour objectif de formaliser la constitution du programme partenarial, sous forme d'un programme de travail détaillé, construit de manière commune entre QCD et ses membres, dont les sept EPCI de Cornouaille. En tant qu'outil au service de ses membres, QCD coordonne des actions mutualisées à l'échelle de la Cornouaille ou pour une partie de ses travaux à l'échelle des EPCI.

Quimper Cornouaille Développement couvre cinq domaines d'intervention :

- L'attractivité,
- L'urbanisme et l'aménagement du territoire,
- Le tourisme, par l'animation de la Destination Quimper Cornouaille,
- La transition énergétique (par le portage du Réseau TYNEO) et numérique,
- L'ingénierie de projets territoriaux.

L'activité de QCD dans ce domaine est décrite dans le programme partenarial annuel.

## **Article 2 – Engagements de Quimper Cornouaille Développement**

Pour l'année 2021, QCD s'engage à déployer le plan d'actions décrit au programme partenarial, annexé à la COPAR. Ce programme de travail est structuré de manière à répondre au besoin de mutualisation d'ingénierie dans les domaines d'intervention exercés par QCD. Il émane du besoin exprimé par ses membres et après consultation des commissions ad-hocs. Après avis du bureau de QCD, il est validé par le conseil d'administration de l'Agence.

Dans le cadre de ses missions, QCD s'engage, en lien avec chaque EPCI, à mettre en œuvre des actions spécifiques, prévues au programme partenarial. L'Agence œuvre ainsi à la mise en application concrète du protocole national définissant le statut d'Agence d'urbanisme, régi par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme, et ainsi à accompagner les collectivités membres dans :

- Le suivi des évolutions urbaines et le développement de l'observation territoriale ;
- La participation à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- La préparation des projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- La diffusion de l'innovation, des démarches et des outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine.

Ainsi QCD, outre le programme partenarial annuel, s'engage :

- à consolider les outils d'observation mutualisée dans les domaines de l'habitat, de la socio-économie, de l'économie, du foncier, répondant aux besoins de chaque membre, notamment au travers des outils

dédiés (Datagences, Modes d'occupation du sol [MOS]) et à présenter les résultats de ces observatoires dans le cadre de réunions dédiées,

- à sensibiliser les élus locaux aux évolutions en matière de planification ou de programmation (SRADDET, SCOT, PLUI, PCAET, PLH...);
- à animer ou co-organiser sur les territoires des réunions sur les thématiques émergentes pour les collectivités (maximum de 2 réunions);
- à présenter les différentes démarches conjointes à l'échelle de la Cornouaille, mises en œuvre par QCD pour le compte des membres (attractivité, Réseau TYNEO, destination touristique Quimper Cornouaille, ialys, ingénierie de projets...)
- à apporter des conseils individuels ou assistance sur les domaines d'intervention de l'Agence.

Afin d'apporter une réponse optimale et de permettre la plus grande transparence vis-à-vis de l'ensemble des membres de l'Agence sur ses missions, les demandes de travaux spécifiques, seront intégrés au programme partenarial. Pour les projets d'envergure (projets de territoire, programmes locaux de l'habitat, évaluation et bilan de SCOT, schémas économiques, référentiels fonciers, configuration d'observatoires spécifiques, ...), une note de cadrage sera établie pour calibrer les attendus, les moyens et le calendrier nécessaire à la réalisation de la mission, ceci afin d'assurer le bon équilibre entre les actions mutualisées à l'échelle de la Cornouaille et les missions à destination directe des membres.

En cas d'étude réclamant la mobilisation de moyens exceptionnels, la subvention pourra être abondée, par avenant à la présente et établie en accord entre QCD et l'EPCI.

### **Article 3 – Engagements de Douarnenez Communauté**

Douarnenez Communauté s'engage à :

- être le relais de diffusion de la présente convention auprès de ses communes membres ;
- contribuer au bon déroulement du programme partenarial en encourageant les collaborations entre territoires cornouaillais ;
- mettre à disposition, le cas échéant et à titre gracieux, les moyens nécessaires à l'accueil des réunions sur le territoire de l'EPCI ou l'organisation d'évènements d'envergure cornouaillaise ;
- s'acquitter avant la fin du premier semestre du paiement intégral de la contribution annuelle prévue à l'article 4 de la présente COPAR.

### **Article 4 – Contribution financière**

Le montant de la contribution défini pour l'année en cours est de 56 001 € (cinquante-six-mille-un euros) correspondant à un coût de 3 €/habitant (pour 18 667 habitants, population totale source INSEE 2019 publiée en 2020).

Une utilisation partielle du contenu de la présente COPAR n'entraînera pas de diminution de la contribution annuelle.

### **Article 5 – Durée et résiliation**

La présente convention est conclue pour une année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

QCD s'engage à fournir les éléments financiers nécessaires au contrôle de l'utilisation de la contribution versée par l'EPCI. Dans le mois suivant l'adoption de son budget prévisionnel et de son compte de résultat, QCD transmet les documents à l'EPCI qui en fait la demande.

### **Article 6 – Modalités de paiement**

La contribution, définie à l'article 4, sera versée avant la fin du premier semestre et au vu de la présente convention signée des deux parties sur le compte de QCD ouvert auprès du Crédit Agricole du Finistère.

Banque 00041

IBAN : 1290 6501 2100 2480 2634 486

BIC : AGRI FR PP 829

### **Article 7 – Communication**

Le logo de QCD figurera sur l'ensemble des supports de communication établis dans le cadre de cette convention et des opérations qui en découleront.

### **Article 8 – Clause d'attribution de compétence**

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à se réunir pour explorer et arrêter d'un commun accord une solution à l'amiable. À défaut d'accord, le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Rennes.

### **Article 9 – Résiliation de la convention**

La résiliation pourra intervenir d'un commun accord entre les parties. En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure et restée sans suite.

**Pour Quimper Cornouaille Développement**

**Pour Douarnenez Communauté**

**Isabelle ASSIH, Présidente**

**Philippe AUDURIER, Président**

Fait à Quimper, le  
En deux exemplaires originaux.

Envoyé en préfecture le 01/06/2021

Reçu en préfecture le 01/06/2021

Affiché le

ID : 029-242900645-20210527-DE\_49\_2021-DE

# PROGRAMME 2021 PARTENARIAL

Quimper Cornouaille Développement

Envoyé en préfecture le 01/06/2021

Reçu en préfecture le 01/06/2021

Affiché le

ID : 029-242900645-20210527-DE\_49\_2021-DE



## SOMMAIRE

EDITO DE LA PRÉSIDENTE  
page 4

INTRODUCTION & CONTEXTE  
page 6

PROJETS DE TERRITOIRE  
page 7

URBANISME &  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
page 8

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE  
page 9

ANIMATION DE LA DESTINATION  
TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE  
page 10

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
& NUMÉRIQUE  
page 11

SCHÉMA DU  
PROJET CORNOUAILLAIS  
page 12

SYNTHÈSE DU  
PROGRAMME TERRITORIAL  
page 14

# ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

La Cornouaille peut se résumer dans « une volonté commune de travailler ensemble ». Elle n'est pas un territoire institutionnel ou une collectivité mais un espace de solidarité territoriale. Les 7 communautés d'agglomération et de communes qui la composent expriment depuis de nombreuses années le souhait de travailler à l'échelle du bassin de vie. Quimper Cornouaille Développement a été créée en 2010 pour répondre à cette volonté : mutualiser des moyens afin de répondre aux enjeux d'aménagement et de développement de la Cornouaille.

En quelques années, QCD, en tant qu'outil partenarial, a mené des missions dans différents domaines. Les élus ont souhaité renforcer les coopérations territoriales dans l'ingénierie de projets territoriaux, l'urbanisme, l'attractivité, le tourisme et la transition énergétique. Il s'agit des cinq thématiques qu'investit aujourd'hui QCD.

## Volonté d'écoute et de mobilisation sur les enjeux cornouillais

Au-delà des missions que l'Agence mène pour le compte de ses membres, QCD entend être un lieu d'échanges entre les élus cornouillais et la société civile à travers le Conseil de développement. QCD est la seule structure intervenant à l'échelle de la Cornouaille. L'Agence a donc vocation à être un lieu de dialogue sur tous les sujets, qu'ils soient investis par QCD ou d'autres acteurs.

## Souligner le besoin de réflexion stratégique en cette période

À partir de 2021, le conseil d'administration de QCD a souhaité relancer une démarche de concertation impliquant tous les acteurs du territoire. Dans le même esprit que la démarche prospective Cornouaille 2030, cette nouvelle étape s'intitule Cornouaille 2040.

Il s'agira pour la Cornouaille d'une feuille de route permettant de répondre aux enjeux d'aménagement, énergétiques, environnementaux, sociaux ou économiques dans un horizon de 10 à 15 ans. Ces enjeux seront traités de manière à s'inscrire dans une logique de transition écologique de notre territoire et une démarche de durabilité.

Cette réflexion stratégique devra prendre en compte les changements que nous vivons à l'échelle globale :

- Le réchauffement climatique et la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec les impacts sur les mobilités, la rénovation énergétique, la production d'énergie, la transition écologique dans toutes ses dimensions ;
- La crise sanitaire et ses répercussions économiques et sociales, tant en termes d'emplois, de formation et d'insertion, que d'organisation de dispositifs de santé ;
- L'accélération de l'attractivité de notre territoire sous le triple effet du réchauffement climatique, de la crise sanitaire et l'accélération des pratiques numériques en lien avec les périodes de confinement subies ces derniers mois. Assistera-t-on à la revanche des villes moyennes face aux métropoles ? Dans tous les cas, cette attractivité devra être le moyen d'allier l'attrait touristique de la Cornouaille et l'arrivée de nouveaux actifs et de nouvelles activités, bien plus que de retraités ou de résidences secondaires ;
- Les enjeux maritimes et littoraux qui devront prendre en compte l'ensemble des questions posées en termes de développement : pression foncière, production d'énergie, adaptation des activités halieutiques, préservation et mise en valeur des paysages, et développement du nautisme léger.

C'est pour répondre à ces nombreux défis que nous associerons dès 2021 tous les élus et les acteurs socio-professionnels au projet cornouaillais, à travers des rencontres que nous souhaitons faciliter lorsque la situation sanitaire sera plus propice au dialogue.

### **Réaffirmer le rôle attendu de Quimper Cornouaille Développement**

Disposer dans un territoire comme la Cornouaille d'une agence rassemblant des compétences d'urbanisme, de stratégie économique et de transition énergétique, permet de mieux peser face aux métropoles. Mutualiser des moyens d'ingénierie est la meilleure manière de concrétiser la solidarité territoriale entre des EPCI fortement structurés et d'autres aux moyens plus limités.

Pour répondre aux ambitions et besoins des membres de l'Agence, nous avons besoin d'un lieu de définition de stratégie et de mutualisation de compétences. Ainsi en 2021, les missions de l'Agence se structurent autour de 5 axes :

- Les projets de territoire, en mettant l'accent particulièrement sur la démarche Cornouaille 2040, le travail collectif autour des enjeux du contrat de relance et de transition écologique, et le lancement du contrat local de santé ;
- L'aménagement, en renforçant les missions historiques de l'Agence dans les domaines de l'habitat, du foncier, de la planification, de l'économie et du commerce, en développant les moyens sur les questions des mobilités en lien avec la prise de compétence mobilité des EPCI et un regard plus attentif aux projets urbains ;
- L'attractivité territoriale, en travaillant sur la notoriété de la Cornouaille à travers la signature « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration » et la réponse aux problématiques d'emploi ;
- Le tourisme, en travaillant sur les cinq axes de la stratégie intégrée développée dans le cadre de la destination touristique Quimper Cornouaille en lien avec la région Bretagne ;
- La transition écologique et le renforcement de Réseau Tynéo pour répondre aux besoins en termes de conseil en rénovation énergétique.

Isabelle ASSIH,  
Présidente de Quimper Cornouaille Développement



Quimper Cornouaille Développement élabore chaque année un programme partenarial avec ses membres dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Du fait du changement de mandature en septembre 2020, ce programme partenarial est réajusté au regard d'objectifs de clarification des missions de l'Agence. Ainsi, en 2021, QCD entend répondre à quatre objectifs :

- être le lieu d'échange sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille,
- mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous ses membres,
- positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons,
- capitaliser sur des coopérations existantes tant entre membres de QCD qu'avec l'extérieur.

Le programme partenarial 2021, adopté par les instances de QCD, porte sur l'ensemble des champs d'activités dévolus à l'Agence, à savoir les domaines de l'attractivité, de l'urbanisme, du développement économique et touristique, de la transition énergétique et de l'ingénierie de projets.

Ainsi, tenant compte de ces différents aspects, **le programme partenarial de l'Agence se décline en cinq blocs :**

- Projets de territoire
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Attractivité territoriale
- Animation de la destination touristique Quimper Cornouaille
- Transition énergétique et numérique

La rédaction d'un programme partenarial annuel répond à l'obligation légale qui est faite à QCD, du fait de son statut d'agence d'urbanisme obtenu en 2010 et agréée par l'Etat. Son statut correspond à l'exercice des missions prévues par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

## Cornouaille 2040

Quimper Cornouaille Développement a été créée il y a désormais plus de 11 ans. En 2012, les élus ont souhaité lancer une démarche prospective afin de définir un projet de développement cohérent pour la Cornouaille. L'Agence a animé cette démarche et a intégré les orientations de ce travail dans les différentes actions développées depuis cette date. Afin de prendre en compte les évolutions démographiques et institutionnelles, d'intégrer les transitions économiques, sociétales et écologiques, et d'appréhender le monde après la crise sanitaire, il est apparu opportun de réinterroger ce projet. Ainsi, dès 2021, QCD lancera une nouvelle phase de réflexion intitulée Cornouaille 2040. Sans que cette liste soit exhaustive, Cornouaille 2040 passera en revue l'ensemble des leviers du développement territorial : agriculture, culture, économie, énergie, environnement, équipements, formation, habitat, infrastructures, innovation, insertion, jeunesse, mobilité, nautisme, numérique, pêche, ressources, santé, tourisme, transition écologique, vieillissement, vitalité associative...

## Contrat de relance et de transition écologique

Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) constitue le nouveau cadre de contractualisation entre les territoires et l'Etat. Il doit instituer une nouvelle relation de travail entre les collectivités, les acteurs locaux et les services de l'Etat et entend répondre à la fois aux ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. En Cornouaille, QCD accompagne les 6 EPCI du périmètre de la Cornouaille ouest pour rédiger et présenter un projet de territoire à cette échelle. Ce CRTE portera notamment sur 3 thématiques que sont les mobilités, la valorisation des déchets et la qualité de l'eau.



# PROJETS DE TERRITOIRE

Quimper Cornouaille Développement anime le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille 2014-2020 en lien avec la région Bretagne. Dans ce cadre, l'équipe Ingénierie de projets territoriaux accompagne les acteurs socio-économiques cornouillais (entreprises, associations, collectivités) pour contribuer au développement durable du territoire et impulser des projets locaux. 30,7 millions d'euros sont mis à disposition du territoire pour la période 2014-2023 à travers des fonds territorialisés régionaux et européens. L'Agence porte également la démarche de CRTE à l'échelle des 6 EPCI de la Cornouaille ouest. Le Conseil de développement, organe consultatif, assure la représentation de la société civile en réunissant des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.

## Une stratégie de développement co-construite – Cornouaille 2030

En rappel, la stratégie cornouillaise de développement issue de l'étude prospective « Cornouaille 2030 » a permis de construire le contrat de partenariat qui engage la Région, le Pays, les communautés de communes et d'agglomération et la société civile via le Conseil de développement.

Le contrat de partenariat 2014-2023 se décline en 2 types de fonds :

- Les fonds Région qui ont représenté une enveloppe de 23,5 millions d'euros sur 2014-2020
- Les fonds européens territorialisés qui représentent 7,2 millions d'euros sur 2014-2023 : ITI FEDER, LEADER et DLAL FEAMP

## Projets territoriaux

- Définition d'une nouvelle stratégie de territoire en co-construction avec les acteurs locaux en vue des futurs appels à candidatures
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets cornouillais
- Animation et mise en réseau des acteurs
- Accompagnement à l'émergence de projets innovants et collectifs
- Constitution de dossiers complets, suivi financier des maquettes
- Actions de communication en faveur des différents programmes
- Réalisation de l'évaluation des programmes en cours
- Organisation des instances du Comité unique de programmation et de la Commission mer et littoral
- Participation aux réseaux régionaux, nationaux et européens

## Santé

- Lancement d'une démarche de contrat local de santé (CLS) à l'échelle de six EPCI cornouillais en coordination avec le CLS de CCA pour définir le programme d'actions pluriannuel dédié à trouver des solutions pour une offre de santé de proximité

## Fonds européens territorialisés

- Présentation de nouveaux projets poursuivie :
  - Pour le DLAL FEAMP : jusqu'au printemps 2021 et le paiement des dossiers jusqu'en juin 2023.
  - Pour LEADER : jusqu'à fin 2021 et le paiement des dossiers jusqu'à fin 2024.
- En 2021 et 2022, évaluation des programmes DLAL FEAMP et LEADER ;
- Montage des candidatures aux futurs programmes DLAL FEAMP et LEADER en lien avec l'ensemble des acteurs et sur la base d'une stratégie de développement local du territoire.

L'intégralité de l'enveloppe Région a été consommée. Cependant, de nouveaux dispositifs régionaux sont en cours de finalisation. Si l'échelle EPCI est privilégiée, des actions stratégiques sur des périmètres de SCOT ou de Pays pourraient néanmoins être financées.

Des appels à projets publics et privés se multiplient, privilégiant l'échelle du bassin de vie pour favoriser l'émergence de démarches collectives et innovantes sur ce périmètre.

## Conseil de développement Cornouaille

Le mandat actuel est arrivé à échéance fin 2020. Une refonte des instances du Conseil de développement sera menée au premier trimestre 2021 dans un contexte où l'obligation de parité s'impose par la Loi NOTRe et conditionne l'aide régionale. Le rôle du Conseil de développement est également réinterrogé à l'occasion de la modification des statuts de l'Agence.

QCD accompagne le Conseil de développement (CD), notamment :

- Rencontres de l'ensemble des EPCI cornouillais pour renouveler les instances et redéfinir le rôle du CD
- Réflexion sur tout sujet de développement territorial à l'échelle de la Cornouaille
- Participation au CUP
- Organisation de séminaires et instances du CD de Cornouaille
- Participation au réseau régional des CD bretons
- Implication dans les projets portés par l'Agence (Contrat local de santé, Contrat de relance et de transition écologique...).

# URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le renforcement de l'INTERSCOT dans une perspective de convergence des politiques de planification à l'échelle cornouillaie et la réflexion sur l'échelle la plus pertinente pour les questions de planification (SCOT Cornouaille) a été défini comme priorité de la mandature en commission aménagement de QCD. Pour ce faire, un travail de coordination INTERSCOT est prévu sur les 6 ans à venir. L'ensemble des travaux sur les thématiques de l'aménagement du territoire (habitat, foncier, économie, commerce, mobilités, énergie...) alimente la réflexion engagée en termes de stratégie territoriale et de convergences des politiques de planification à l'échelle de la Cornouaille. Pour répondre à ces enjeux, la relance d'un travail INTERSCOT associant plus fortement les élus des différents SCOT sera par conséquent formalisée en 2021.

## Politiques de l'habitat

- Production et animation de l'observation de l'habitat
- Accompagnement pour l'élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH) (CCA, PBS et HPB)
- Assistance à Quimper Bretagne Occidentale pour la structuration de ses observatoires spécifiques à l'habitat (logements sociaux)

## Observation foncière

- Déploiement du Modèle d'occupation du sol (MOS) en lien avec les trois SCOT
- Mise en œuvre du référentiel foncier Quimper Bretagne Occidentale
- Réinvestissement sur les problématiques urbaines et une meilleure coordination des acteurs cornouillais sur les projets urbains structurants
- Diagnostic et atlas des zones d'activités économiques (ZAE)

## Suivi de la planification cornouillaie et coordination de l'INTERSCOT

- Conduite du Symescoto, instruction de ses avis et délibérations
- Révision du SCOT de l'Odé pour prendre en compte les nouvelles dispositions de la loi ELAN et intégrer le recours contre le volet commerce du SCOT
- Modification simplifiée afin de prendre en compte la loi ELAN sur les secteurs déjà urbanisés (SDU)
- Assistance aux communes du territoire du SCOT dans leurs procédures de PLU, sous l'angle de compatibilité au SCOT
- Conduite du groupe de travail INTERSCOT (élus et techniciens)
- Tenue des indicateurs de suivi communs sur les thématiques de travail des SCOT
- Participation à la mise en application du schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

## Stratégies économiques, commerciales et territoriales

- Démarche participative avec les collectivités et acteurs locaux sur les enjeux du commerce (connaissance de l'écosystème commercial, des problématiques d'emploi, de planification, d'évolution des modes de consommation et de développement du e-commerce)
- Développement de l'observatoire du commerce
- Travail sur l'armature urbaine bretonne dans le cadre du programme « Petites villes de demain »
- Animation du programme « Petites villes de demain » en lien avec les agences d'urbanisme de Brest et Lorient en réponse à la sollicitation des services de l'État (Audierne-Plouhinec, Briec, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Rosporden)
- Diagnostic et assistance à l'élaboration du projet communautaire de Quimper Bretagne Occidentale et du projet de territoire Pays Bigouden Sud

## Mobilités et déplacements

- Accompagnement des stratégies locales dans le cadre de la prise de compétence des EPCI en matière de mobilités quotidiennes (trajets professionnels, scolaires, ...) et coordination avec les mobilités touristiques afin de répondre aux besoins émergents des populations et des visiteurs cornouillais

## Observation territoriale

- Édition de la lettre d'information trimestrielle de QCD portant sur les questions de développement et d'urbanisme ; édition d'un document d'observation, sous forme de chiffres clés de Cornouaille
- Développement de Datagences Bretagne (portail de données d'observation territoriale) pour répondre aux différentes sollicitations des membres (diagnostics territoriaux, obligation légale dans le cadre des PLH, sollicitations spontanées...)
- Édition de la frise de l'aménagement de la Cornouaille permettant de mieux qualifier les travaux de prospective urbaine

# ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

L'objectif visé par les actions de marketing territorial menées par QCD est de retenir (cible endogène) et attirer (cible exogène) des actifs, des porteurs de projets créateurs d'emploi (attractivité économique), des jeunes et des familles (attractivité résidentielle). Ainsi, l'enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en Cornouaille.

En 2021, pour répondre aux besoins des cibles visées dans la stratégie développée depuis 2016, une attention particulière est portée à la réponse à apporter aux questions d'emploi et de recrutement en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles : les employeurs, privés et publics d'une part, afin de les accompagner dans leur démarche de recrutement et de management, et les actifs d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouaillais. Ces actions seront renforcées par la poursuite du renforcement de la notoriété et de la fierté territoriale, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de la valorisation de la filière aliment. Le programme d'actions sera priorisé par le COPIL attractivité pour une période 2021 - 2022.

## Animation de la démarche d'attractivité

- Animation de la démarche de co-construction de la politique d'attractivité
- Organisation d'un événement à destination des partenaires de la démarche (collectivités et acteurs socio-professionnels) sous forme de plénière
- Participation aux événements du réseau des collectivités bretonnes engagées dans des démarches de marketing territorial (animé par Bretagne Développement Innovation)

## Renforcement de la notoriété territoriale par la mise en avant des talents

- Mise en avant des talents par une nouvelle série de portraits de talents (portraits vidéo, interviews, photos) et optimisation de la visibilité de ces portraits
- Animation de la plateforme attractivité (site internet quimpercornouaille.bzh) et des réseaux sociaux

## Promotion de l'attractivité de Quimper Cornouaille

- Édition d'un livret généraliste à destination des actifs portant sur les atouts de la Cornouaille
- Diffusion des packs attractivité pour les événementiels
- Production et organisation d'une banque de contenus à destination des partenaires et entreprises

## Accompagnement des employeurs pour faciliter le recrutement et la fidélisation des salariés

- Diagnostic difficultés de recrutement cadres et techniciens supérieurs
- Édition d'un livret pour conseiller les entreprises sur le recrutement
- Co-construction avec le groupe de travail attractivité d'un événement à destination des employeurs
- Création d'un réseau de recruteurs (dirigeants, DRH, cabinets de recrutement...) et mise en place d'une marque employeur territoriale
- Réalisation d'un site internet à destination des personnes en recherche d'emploi et de l'emploi du conjoint (meilleure coordination des sites dédiés à l'emploi)

## Actions emploi à destination des actifs

- Réédition du guide à destination des actifs « S'installer à Quimper Cornouaille »
- Insertion sur la plateforme nationale « Paris je te quitte » et réalisation d'un film
- Formalisation d'un pass bienvenue pour les nouveaux actifs

## Valorisation des filières majeures

- Promotion de l'innovation dans les entreprises de l'aliment en lien avec les collectivités : conférences, forums, ateliers professionnels
- Valorisation de la filière aliment en capitalisant sur ses atouts dans une perspective d'attractivité
- Animation de la filière en mettant en réseau les acteurs : nouvelles actions, actions transversales, animation et gestion du projet



# ANIMATION DE LA DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE

L'échelle de la Cornouaille correspond à un bassin de fréquentation et de consommation de la clientèle touristique. Fin 2018, la Destination touristique Quimper Cornouaille a défini une stratégie de développement touristique intégrée, associant les acteurs publics et privés du territoire. Elle sert de critère de financement et d'accompagnement des actions par la région Bretagne. Le schéma régional du tourisme et des loisirs 2020-2025, voté le 15 octobre dernier, a été construit en capitalisant sur les 10 stratégies des Destinations touristiques. Ainsi, QCD assure le rôle de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en partenariat avec les EPCI et les OT, le financement des projets et l'animation. Cette stratégie, comme l'ensemble des actions portées par QCD, a vocation à accompagner les acteurs locaux vers le renouvellement de l'offre vers le tourisme durable.

Les travaux d'élaboration de la stratégie ont fait l'objet d'une forte concertation entre acteurs du tourisme et définissent 48 fiches-actions réparties en 5 axes :

- Accès au territoire et mobilités
- Savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante
- Accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme
- Accueil, qualification et communication
- Ingénierie, organisation et gouvernance

## Valorisation de l'identité cornouaillaise avec ses savoir-faire et la culture bretonne

- Mobilisation des partenaires dans un groupe de travail savoir-faire et pêche
- Valorisation touristique de la filière pêche
- Poursuite de l'accompagnement du CIDREF pour la structuration de la route du cidre en Cornouaille
- Discussions avec la CCI pour proposer un accompagnement aux entreprises volontaires à la montée en qualité de leur visite
- Mobilisation des partenaires dans un groupe de travail « culture et tourisme » pour l'émergence de projet de valorisation touristique de culture

## Développement de l'itinérance randonnée et nautisme

- Poursuite de la réalisation du schéma d'accueil des camping-cars
- Coordination des partenaires sur l'itinérance vélo (qualification des hébergements marchands)
- Suivi du projet régional GR34 (démarche Ti Hub régionale)
- Finalisation de l'élaboration du schéma des pôles de services le long des itinéraires structurants, puis lancement de l'AMO pour permettre aux communes ou EPCI de déposer un dossier de financement
- Organisation de journées techniques vélos pour informer les acteurs publics et privés sur les bonnes pratiques d'accueil
- Suivi des travaux régionaux et relai de la démarche en Cornouaille dans le cadre du schéma boucles cyclables
- Réalisation d'un reportage photos ou vidéos sur l'itinérance vélo
- Suivi et émergence des projets nautiques intégrés (actuellement Pays Bigouden Sud), notamment par la valorisation du nautisme léger en ligne avec les publics jeunes.

## Partage des outils print et digitaux

- Édition de la carte touristique à 46 000 exemplaires et diffusion plus large chez les professionnels avec les blocs de cartes détachables
- Édition numérique du Cornouaille Animations qui intégrera désormais les loisirs
- Blog #macornouaille : des articles orientés « savoir-faire »
- Accompagnement des socio-professionnels à la vente en ligne avec l'enjeu de favoriser la consommation d'activités touristiques en Cornouaille et de faciliter un paiement sans contact (contexte COVID)

## Observation de l'économie touristique

- Observation de la fréquentation et de l'offre touristique sur la Destination : achat de données au CRT, Flux Vision
- Publications observatoire
- Animation réseaux
- Réunions d'informations

## Coordination : gouvernance / relations partenaires

- Animation du site « professionnel » procornouaille.com et newsletters à destination des socio-professionnels en fonction de l'actualité

## Ingénierie, accompagnement et animation des acteurs

- Accompagnement des porteurs de tous projets touristiques (conseils, dossier de demande d'aides) ; accompagnement des socio-professionnels au repositionnement de leur offre vers le tourisme durable (conférences en format visioconférence, ateliers collectifs, accompagnement individuel au numérique)
- Partenariat technique du Comité régional du tourisme pour le Fonds tourisme durable distribué par l'ADEME pour financer des investissements et des actions de transition écologique des hébergements et des restaurants



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

La mission principale du pôle transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement consiste à conseiller les particuliers et acteurs locaux afin qu'ils s'engagent davantage dans la transition énergétique en lien avec le CRTE. Cette transformation sociétale, indispensable vis-à-vis du dérèglement climatique, nécessite d'être accompagnée localement. Réseau TYNEO est le dispositif cornouaillais d'information aux ménages et aux professionnels sur la rénovation énergétique des logements. En 2021, ce réseau se restructure de manière à mieux répondre aux objectifs du programme d'information « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE). Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque FAIRE.

## Réseau TYNEO, le service de conseil à la rénovation énergétique en Cornouaille

- Relance du comité de pilotage de réseau TYNEO
- Renforcement du lien et des échanges avec les EPCI du territoire
- Adaptation des procédures permettant de répondre aux attentes des actes métiers du SARE (conseil de 1<sup>er</sup> niveau et conseil personnalisé)
- Développement du service accompagnement des ménages, comprenant notamment la réalisation d'une évaluation énergétique à la suite d'une visite à domicile
- Relance d'une campagne de communication de Réseau TYNEO (canaux de diffusion à déterminer)
- Développement de la présence de Réseau TYNEO sur les réseaux sociaux et finalisation de la campagne digitale (Facebook & Google ads) engagée fin 2019
- Mise à jour du site internet de Réseau TYNEO
- Participation aux salons habitats du territoire et aux diverses manifestations des EPCI
- Révision des conventions avec les partenaires de Réseau TYNEO (DDTM, CMA)
- Relance des échanges avec les artisans, suite à l'arrêt du service mise en relation des professionnels chartés Réseau TYNEO avec les particuliers
- Développement des partenariats avec les banques, agences immobilières, notaires, courtiers travaux... à savoir tous les acteurs qui jouent un rôle au moment de l'acquisition d'un bien

## Transition énergétique, une dynamique locale

- Participation au comité de pilotage de Breizh Transition qui prépare la prochaine manifestation qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2021
- Accompagnement des EPCI dans l'évaluation de potentiels locaux, l'élaboration de feuilles de routes ou encore l'accompagnement de projets, notamment PCAET
- Relance de la commission Transition énergétique pour échanger sur des sujets transversaux à la Cornouaille
- Participation aux instances régionales telle la Conférence bretonne de la transition énergétique
- Suivi des travaux de planification des énergies marines renouvelables à l'échelle régionale (GT EMR de la CRML)
- Participation aux travaux du CLER, réseau pour la transition énergétique, auquel adhère QCD

## Transition numérique

- Relance de la commission numérique et THD
- Travail sur les enjeux du numérique en Cornouaille (notamment sur la question des usages numériques)

En conclusion, le programme partenarial 2021 de Quimper Cornouaille Développement entend répondre aux enjeux de coopération à l'échelle de la Cornouaille. En 2021, la volonté exprimée par les élus de consolider l'Agence autour d'un projet de territoire renouvelé, intitulé « Cornouaille 2040 », permettra de réévaluer la volonté de travailler ensemble pour un développement équilibré et durable de la Cornouaille.

# SCHÉMA DU PROJET CORNOUAILLAIS

## ENJEUX DE COOPÉRATION À L'ÉCHELLE CORNOUAILLAISE

Échanger sur les enjeux  
à l'échelle de la Cornouaille

Mutualiser des moyens  
d'ingénierie au service de tous

Positionner la Cornouaille  
sur l'échiquier des territoires bretons

Capitaliser sur des coopérations  
existantes entre membres de QCD  
et structures extérieures

*accompagnement  
des membres  
dans la mise en œuvre  
de leurs politiques publiques*

## MISSIONS HISTORIQUES

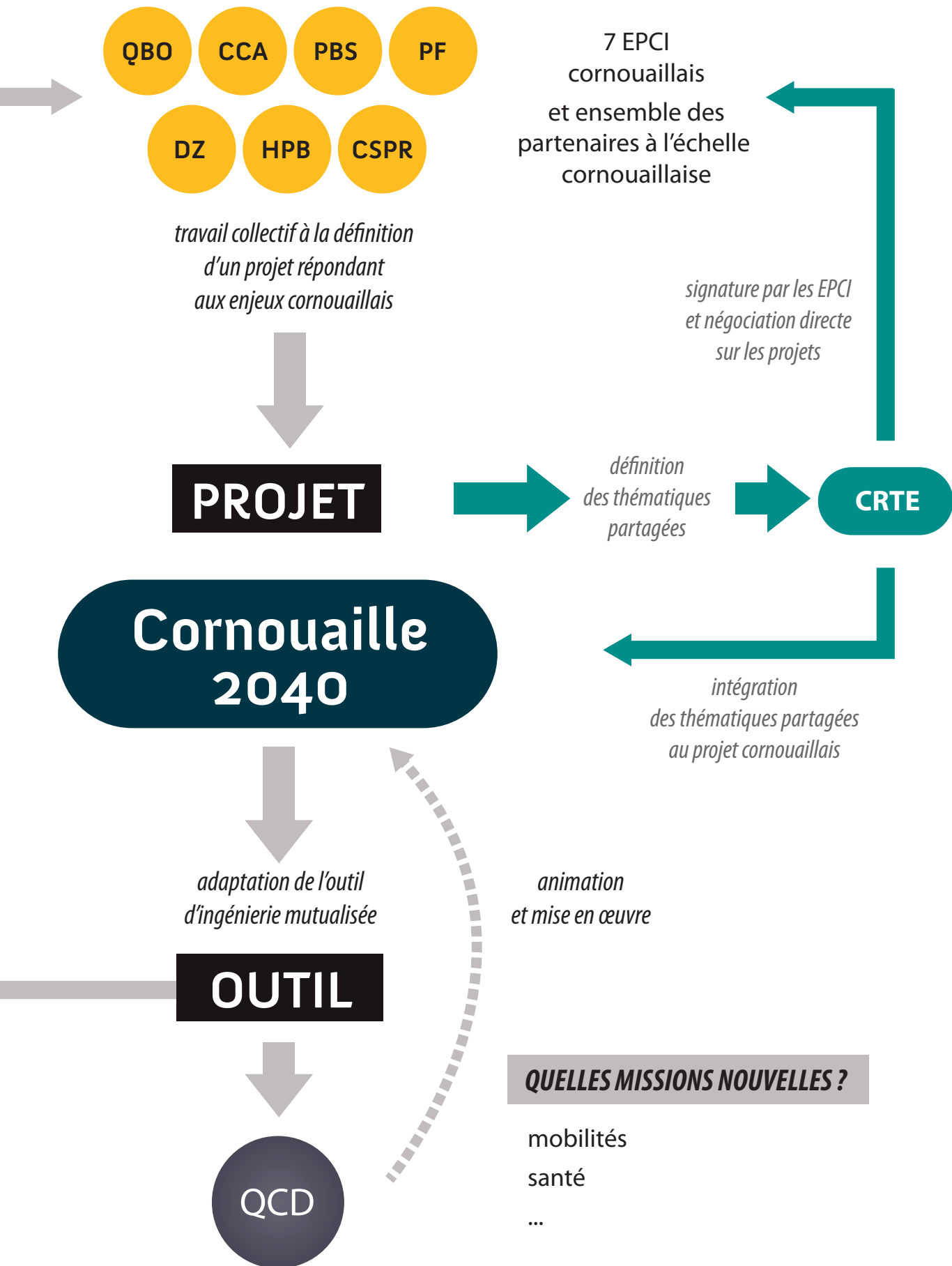
Aménagement du territoire  
(habitat, foncier, observation...)

Attractivité

Développement des filières  
(tourisme, aliment, maritime, numérique)

Conseil en transition énergétique

Ingénierie de projets



# SYNTHÈSE DU PROGRAMME TERRITORIAL

## QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

CONTRIBUER  
AU DÉVELOPPEMENT  
ET À L'AMÉNAGEMENT  
DE LA CORNOUAILLE

ACCOMPAGNER  
LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES  
DANS LA CONDUITE  
DE LEURS POLITIQUES  
PUBLIQUES

### MISSIONS D'AGENCE D'URBANISME

Observation analyse des évolutions urbaines

Contribution à la définition des politiques  
d'aménagement et de développement

Préparation des projets d'agglomération,  
métropolitains et territoriaux

Définition des politiques d'aménagement  
et de développement

Elaboration des documents d'urbanisme  
et de planification

Au titre d'agence d'urbanisme (90 % de l'activité)

ORGANISATION  
QUIMPER CORNOUAILLE  
DÉVELOPPEMENT

### Projets de territoire

Projet « **Cornouaille 2040** »

Contrat de relance et de transition  
écologique (**CRTE**)

**Stratégies de développement local**  
avec les acteurs locaux

**Stratégie de la santé (CLS)**

**Ingénierie territoriale**, appel à projets

Accompagnement de **porteurs de projets**

Animation, gouvernance  
et **gestion de programmes territorialisés**  
(LEADER, DLAL FEAMP)

### Aménagement

Politiques de l'**habitat**

Observation **foncière**

Suivi de la planification  
et coordination de l'**INTERSCOT**  
(partage des enjeux  
d'aménagement)

Stratégies économiques,  
**commerciales** et territoriales

**Mobilités** et déplacements

Suivi des projets urbains

Observation territoriale

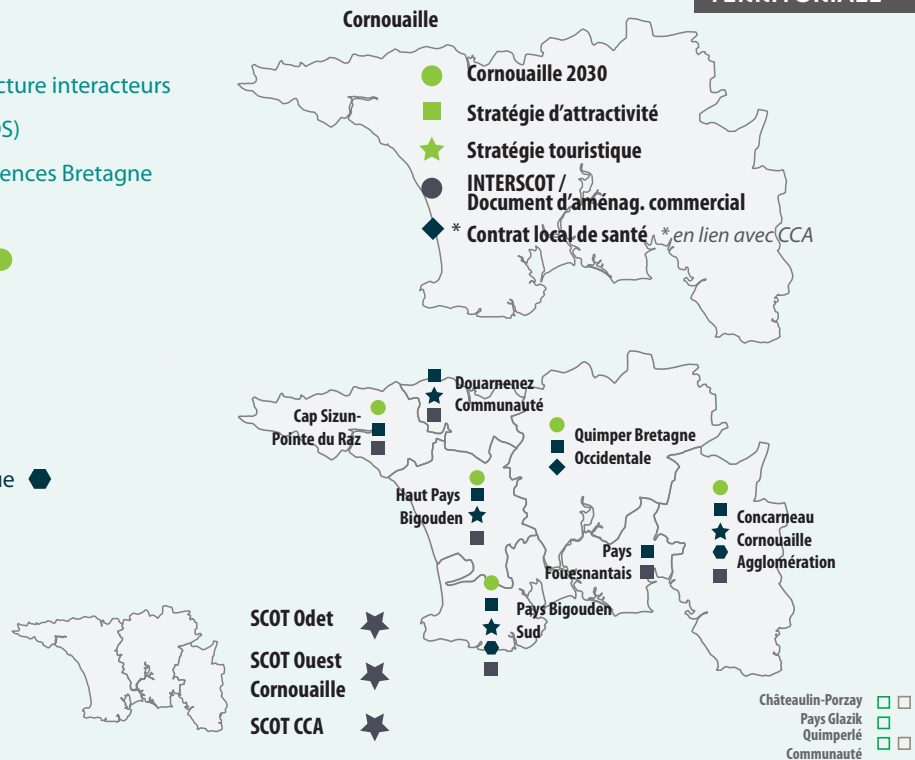
Conseil de développement

Réflexions thématiques  
Avis sur les projets de territoire

## PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2010

- Observatoire de l'habitat > Comité de lecture interacteurs
- Foncier > Mode d'occupation du sol (MOS)
- Socio-démographie / économie > Datagences Bretagne
- Tourisme
- Projets de territoire / communautaire ●
- Attractivité et filières ■
- Politique touristique ★
- Programmes locaux de l'habitat ■
- Référentiels fonciers ★
- Stratégie de développement économique espaces à vocation économique ●
- Contrat local de santé ◆
- Sensibilisation aux PLUI ■
- Évaluation / bilan SCOT ★
- Démarche INTERSCOT ●

## DÉCLINAISON TERRITORIALE



Au titre de la stratégie économique

### Attractivité

Lobbying sur les grands enjeux d'accessibilité

Actions emploi en lien avec les recruteurs et les actifs

Renforcement de la notoriété de la Cornouaille au travers des talents

Valorisation des filières majeures (aliment, maritime, tourisme)

### Tourisme

Accès au territoire et mobilités

Savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante

Accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme

Accueil, qualification et communication...

Ingénierie et gouvernance

Accompagnement des porteurs de projets touristiques

Numérique / usages

Au titre d'agence locale pour l'énergie et le climat

### Énergie

Réseau TYNEO, service de conseil et de rénovation énergétique

Accompagnement des EPCI (potentiels, projets...)

Envoyé en préfecture le 01/06/2021

Reçu en préfecture le 01/06/2021

Affiché le

ID : 029-242900645-20210527-DE\_49\_2021-DE



## Quimper Cornouaille Développement

Agence de développement économique et d'urbanisme de Cornouaille

10 route de l'Innovation - CS 40002 - Creac'h Gwen - 29018 Quimper Cedex - Tél. 02 98 10 34 00

contact@qcd.bzh - [www.quimper-cornouaille-developpement.bzh](http://www.quimper-cornouaille-developpement.bzh)

 [quimpercornouailledveloppement](https://www.facebook.com/quimpercornouailledveloppement)

 @AgenceQCD

Directrice de publication : Isabelle ASSIH - Rédaction : Équipe de Quimper Cornouaille Développement